



Conditions générales de vente

Toutes nos factures sont payables au comptant ou à toute autre échéance qu'elles spécifient, au crédit du compte bancaire de LABFORVET SPRL qu'elles mentionnent.

Tout retard de paiement de plus de 20 jours calendriers entrainera l'envoi d'un premier rappel. En cas d'envoi d'un second rappel, il sera majoré des frais de relance de 15.00 € ainsi que l'application d'un intérêt de 8% l'an.

Pour les entreprises : en cas de non-paiement après ce second rappel, le dossier sera confié à un service de recouvrement ce qui engendrera une indemnité forfaitaire conventionnelle et irréductible de 20 % avec un minimum de 20 € à titre de clause pénale, ainsi que 15 € pour tout courrier envoyé et l'application d'un intérêt de 12% l'an. Tout éventuel déplacement d'un agent de recouvrement sera facturé au tarif de 30,00 € et ce, sans préjudice de tout autre droit à faire valoir en cas de procédure judiciaire.

Pour les particuliers - en cas de non-paiement total ou partiel de la dette à l'expiration du second rappel, les frais qui seront à votre charge seront de :

- Un intérêt de 8% en plus du taux directeur
- Une indemnité forfaitaire de
 - 20 euros si le montant de la dette est inférieur ou égal à 150 euros
 - 30 euros augmentés de 10% du montant dû sur la tranche comprise entre 150.01 et 500 euros si le montant de la dette est compris entre 150.01 et 500 euros
 - 65 euros augmentés de 5% du montant dû sur la tranche supérieure à 500 euros avec un maximum de 2000 euros si le montant de la dette est supérieur à 500 euros

La récupération des factures impayées est confiée à INTERNATIONAL RECOVERCOMPANY® (marque valablement représentée par sa maison-mère, ses succursales, filiales et franchises réparties sur le sol européen dont les coordonnées sont disponibles sur www.recover.eu).

Les données à caractère personnel vous concernant qui sont nécessaires aux fins de la récupération de nos créances (coordonnées de contact : noms, adresses, téléphones, mails, etc... et coordonnées de facturation : numéro, date, montants et paiements, etc...) seront donc communiquées à INTERNATIONAL RECOVERCOMPANY® et conservées par celle-ci pour la durée nécessaire à la récupération des montants dus.

Ces mêmes données à caractère personnel pourront également, dans cette même finalité de la récupération de nos créances et dans le respect du critère de nécessité matérielle et temporelle,



être communiquées à l'ensemble de ses sous-traitants (call-center, agents de recouvrement, avocats, ...).

Toute réclamation relative à une facture devra être transmise au plus tard vingt jours calendrier après la date d'émission de la facture, par e-mail envoyé à l'adresse info@labforvet.be et confirmée le même jour par courrier postal envoyé au siège social de LABFORVET SPRL. A défaut du respect de ces conditions de délais et de formes, le client ne pourra plus contester cette facture. En cas de litige, seuls le droit belge et les tribunaux belges sont compétents.